

JOURNÉES RÉGIONALES



2026 : BILAN DES 10 ANS DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Dix ans après la création des Sites patrimoniaux remarquables (SPR), l'heure est au bilan. Créés par la loi LCAP (liberté de la création, de l'architecture et du patrimoine), promulguée le 7 juillet 2016, on dénombre à ce jour 1 041 sites patrimoniaux remarquables en France, d'après le ministère de la Culture. Ils se sont substitués aux dispositifs précédents : secteurs sauvegardés, aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) et zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP/ZPPAU).

À cette occasion, Sites & Cités remarquables de France, en partenariat avec le ministère de la Culture et plus particulièrement le Bureau des Sites patrimoniaux et du patrimoine mondial, ainsi que l'Agence nationale de cohésion des territoires et la Banque des territoires, organise en métropole et avec l'Outre-mer, une série de neuf rencontres régionales et inter-régionales, également diffusées en ligne. Elles réuniront acteurs institutionnels, collectivités et bureaux d'études spécialisés.

11 MAI

Journée régionale Occitanie « SPR & Ruralité » | Figeac

La moitié des périmètres de Sites patrimoniaux remarquables se déploient dans des communes de moins de 3 500 habitants ! Les enjeux de gestion de ces outils de protection sont particulièrement importants pour ces territoires faiblement dotés en ingénierie. Les débats mettront en perspective les réponses mises en œuvre par des collectivités d'Occitanie particulièrement inspirées, région dans laquelle 60 % des 133 SPR sont situés en territoires ruraux.

28 MAI

Journée inter-régionale PACA / Corse « SPR et Enjeux climatiques » | Arles

La Corse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont de plus en plus vulnérables aux phénomènes de pluies extrêmes, de sécheresse intense, d'élévation du niveau de la mer... Soumis à ces risques accrus, les sites patrimoniaux doivent s'adapter tout en protégeant leurs richesses. Seront présentées des initiatives et actions concrètes mises en œuvre par les DRAC et les collectivités pour répondre à ces défis contemporains.

10 JUIN

Journée régionale Nouvelle-Aquitaine « SPR & Participation citoyenne » | Périgueux

Comment faire en sorte que les habitants s'approprient leurs sites patrimoniaux remarquables et les règlements qui s'y adossent ? Les retours d'expérience proposés mettront en lumière les approches, méthodes et outils favorisant l'implication des citoyens, tant dans la mise en œuvre du SPR, que dans la vie de l'outil de gestion.

Un volet médiation sera particulièrement développé, notamment via le label Ville et Pays d'art et d'Histoire, qui place l'habitant, l'usager et le visiteur au cœur des dynamiques, en tant qu'acteurs clés du cadre de vie.

25 JUIN

Journée inter-régionale Grand Est / Bourgogne-Franche-Comté « SPR & Régénération urbaine » | Troyes

De nombreux sites patrimoniaux remarquables sont exposés à des problématiques de plus en plus complexes : dévitalisation, vacance résidentielle et commerciale, paupérisation des centres anciens, dégradation du bâti...

Ils doivent également répondre à des impératifs environnementaux et d'habitabilité, pour insuffler une nouvelle désirabilité des cœurs de ville. Les exemples présentés évoqueront les leviers permettant de concilier protection du tissu historique et mutabilité urbaine (opération à l'îlot, aération du tissu, secourabilité en cas d'incendie, regroupement d'immeubles, réinvestissement des étages au-dessus des commerces...).

15 SEPTEMBRE

Journée inter-régionale Bretagne / Pays de la Loire « SPR et Paysage » | Dinan

Cette rencontre questionnera la place du paysage comme élément structurant et fédérateur de la protection patrimoniale. En se penchant sur les notions d'écrin paysager, de biodiversité urbaine et de renaturation en centre ancien, elle illustrera au travers de différents exemples la manière dont les règlements de SPR peuvent intégrer les ressources naturelles et la géographie d'un site. Elle montrera ainsi comment la préservation des perspectives et des milieux naturels contribuent activement à la qualité architecturale et à l'identité des territoires.

1^{er} OCTOBRE

Journée inter-régionale Hauts-de-France / Île-de-France « SPR et Habitabilité » | Lille

Cette journée dédiée à l'habitabilité s'intéressera à l'échelle de l'immeuble. Comment rendre le bâti des centres anciens plus attractif ? Les exemples présentés illustreront comment faire projet en s'inscrivant dans le respect de la morphologie et de la structure existante du tissu historique, tout en lui apportant les aménités recherchées par les modes d'habiter contemporains, tels que les locaux communs, les espaces extérieurs privatifs et/ou collectifs, le confort énergétique, l'accessibilité...

10 NOVEMBRE

Journée régionale Auvergne-Rhône-Alpes « SPR & Attractivité territoriale » | Annecy

Le Site Patrimonial Remarquable peut-il à la fois renforcer l'attractivité d'un territoire et en réguler les effets ?

Cette rencontre propose de croiser des expériences concrètes pour comprendre comment les collectivités mobilisent leurs outils de protection au service d'un développement qui concilie accueil touristique, qualité de cadre de vie des habitants et des espaces publics, dynamisme commercial...

La recherche d'équilibre sera au cœur des débats et des témoignages.

23 NOVEMBRE

Journée inter-régionale Normandie / Centre-Val de Loire « SPR et Patrimoine de la Reconstruction » | Évreux

Cette rencontre abordera la reconnaissance et la valorisation du patrimoine du XX^e siècle, et plus spécifiquement celui de la Reconstruction, au sein des SPR. Les retours d'expérience mettront en lumière les méthodologies spécifiques pour préserver l'intégrité architecturale de ce patrimoine. Ils présenteront également l'approche des collectivités et de la région Normandie pour sensibiliser la population et les visiteurs à ce patrimoine, dont ils se détournent parfois au regard de son histoire plus récente.

3 DÉCEMBRE

Webinaire Outre-mer « SPR & Risques naturels extrêmes » | en ligne

Alors qu'il n'existe que deux sites patrimoniaux remarquables en Guyane et à La Réunion, la protection des richesses bâties, paysagères et immatérielles mérite d'être renforcée en Outre-mer. Le bâti traditionnel, souvent réalisé en matériaux légers, souffre d'une grande fragilité et se trouve d'autant plus menacé par les risques naturels extrêmes. Les échanges aborderont la spécificité des enjeux patrimoniaux des centres anciens ultra-marins et la nécessité de structurer des démarches de sensibilisation et de transmission des divers héritages, dans un contexte plutôt défavorable au regard de l'ampleur des défis économiques et sociaux auxquels sont confrontés les collectivités.

* Tous les événements seront retransmis en ligne



Retrouvez tous les détails et inscrivez-vous directement sur notre site Internet, dans la rubrique Agenda !